



## Recrutement

### d'un(e) Chargé(e) de mission

## PAYSAGE



- CDD à pourvoir pour mars 2021
- Responsable hiérarchique : Mme Rachel Anthoine, Responsable du pôle Paysage

#### Description de la structure :

Organisme d'intérêt général, le CAUE a été créé par le Conseil Départemental de l'Isère en 1979 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Géré par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'État, les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs de l'aménagement.

Il exerce ses activités, dans le cadre **des quatre missions définies par ses statuts**. Son Assemblée Générale regroupe l'ensemble des adhérents.

Le CAUE rassemble des chargés de missions en architecture, paysage et urbanisme. Son approche est pluridisciplinaire et son statut exclut toute mission de maîtrise d'œuvre.

De la petite à la grande échelle, pour le particulier ou pour la collectivité, l'objectif du CAUE est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable.

#### *Les quatre missions définies par les statuts :*

##### **Conseiller les collectivités**

Être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

##### **Conseiller les particuliers**

Fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions, leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans se charger de la maîtrise d'œuvre grâce à un réseau d'architectes conseillers.

## **Former**

Contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement.

## **Informier / sensibiliser**

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

## **Description du pôle paysage :**

**Le pôle paysage est composé actuellement de 3 personnes, une responsable et deux chargées de mission.**

**En lien avec les autres pôles métiers du CAUE, le pôle paysage réalise les missions suivantes :**

- recevoir les sollicitations des collectivités et planifier les interventions ;
- conseiller et accompagner les collectivités dans le cadre de leurs projets (ingénierie de définition)
- organiser des ateliers (participatifs ou non), des rencontres, des réunions, etc. ;
- informer/sensibiliser un large public ;
- informer/sensibiliser les maîtres d'ouvrages, les porteurs de projets, développeurs, collectivités territoriales, partenaires, etc., par la mise en place d'événements (conférence, exposition, visites, voyage d'études, salon...)
- produire et publier des documents d'analyse territoriale ou thématique ;
- former différents publics dans le domaine de l'urbanisme en partenariat avec d'autres CAUE ou d'autres structures extérieures : État, bureaux d'études, etc.

## **Description du poste :**

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, sous l'autorité de la Directrice et le pilotage de la Responsable du pôle paysage, le (la) chargé(e) de mission Paysage interviendra plus particulièrement sur les missions suivantes :

- Accompagner la Métropole Grenobloise dans la mise en place du PLUI, et notamment via l'OAP Paysage et Biodiversité dans le cadre de la convention d'application portant sur des actions de formation/sensibilisation aux enjeux et outils du PLUI pour tous les acteurs de projets.
- Accompagner l'Espace Belledonne dans la mise en œuvre de son contrat Vert et Bleu, dans le cadre de l'action de sensibilisation/formation portée avec le CAUE 73 « Sensibilisation des élus à la trame verte et bleue ».
- Apporter son appui ponctuel à l'équipe pour les actions du CAUE dans le domaine du paysage et de l'environnement : conseil aux collectivités, formation des professionnels, sensibilisation des élus...
- Contribuer à la mise en partage sur le territoire des enjeux de l'Atlas des paysages de l'Isère, dans ses phases d'actualisation et de diffusion, dans le cadre de la mission partenariale établie avec le Département.

## Profil recherché :

Paysagiste concepteur(trice), 3 ans d'expérience professionnelle minimum (une expérience dans les missions de conseil aux collectivités serait appréciée).

### Savoir-faire :

- Compétences en matière :
  - d'observation, étude, analyse et évaluation
  - de diagnostic et prospective de site et de territoire
  - de définition, formulation et formalisation d'enjeux et leur spatialisation
  - de pédagogie et de diffusion / de vulgarisation de savoirs
- Qualité de l'expression orale, graphique et écrite
- Maîtrise des logiciels informatiques sur environnement MAC : libre office, adobe, Qgis et outils de gestion du temps
- Des compétences en matière de communication et de concertation seraient appréciées
- Connaissance du contexte de l'aménagement à l'échelle d'un département : acteurs, cadre réglementaire...
- Aptitude à appréhender les problématiques contemporaines de l'aménagement du cadre de vie et des enjeux paysagers et environnementaux aux différentes échelles du territoire

### Aptitudes :

- Qualités relationnelles, sens de l'écoute
- Sens du travail en équipe et en partenariat
- Rigueur, autonomie et sens de l'organisation
- Disponibilité, adaptabilité, réactivité
- Capacités à animer

## Conditions :

**Contrat à durée déterminée statut cadre d'un an (35 h hebdomadaires).**

Poste à temps complet

Période d'essai : 3 mois

En vertu des statuts du CAUE, le (la) salarié(e) ne pourra exercer, dans le département de l'Isère, aucune activité personnelle concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage ou l'environnement, à l'exception des tâches d'enseignement et de formation permanente.

Lieu de travail : 22 rue Hébert, 38000 Grenoble

### Equipements :

- un bureau partagé en open space
- un ordinateur et un téléphone portable

Des véhicules de location sont situés à proximité pour les déplacements réguliers sur le département de l'Isère, parfois en soirée la semaine ou certains week-end.

**Candidature :**

Date limite de candidature : 20 janvier 2021

Envoyer par mail : CV, lettre de motivation (2 pages maximum), 1 book de références format A4 (10 pages maximum)

à : [rachel.anthoine@caue-isere.org](mailto:rachel.anthoine@caue-isere.org)

*Contact :*

Rachel Anthoine

Responsable du pôle Paysage

04 76 00 90 03